






Maîtriser l'architecture juridique de l'IA en entreprise



Dernière mise à jour : juin 2026

 Éligible CPF Non	 Durée 0,5 jour (3,5 heures)	 Dates Nous consulter	 Tarif inter-entreprises 590 € prix net	 Tarif sur mesure Nous consulter
---	---	--	--	---

Objectifs pédagogiques

- Mesurer les enjeux juridiques de l'IA en entreprise.
- Se forger une culture juridique de l'IA en entreprise.
- Ancrer des automatismes juridiques liés à l'IA.
- Instaurer une vigilance juridique face à l'IA.

Prérequis

- Utilisation d'outils d'IA générative.
- Maîtrise des bases du prompt.
- Avoir une connaissance générale du fonctionnement de l'entreprise.
- Être concerné par l'usage, l'encadrement ou le déploiement de l'IA en entreprise.

Contenu de la formation

MODULE 1 : DÉCRYPTAGE JURIDIQUE DE L'IA EN ENTREPRISE

- Enjeux juridiques
- Rayonnement juridique
- Responsabilité

MODULE 2 : DÉPLOIEMENT SOCIAL DE L'IA EN ENTREPRISE : ANTICIPER, IMPLIQUER, CONSTRUIRE

- CSE
- Obligations entrepreneuriales
- Recommandations sociales

MODULE 3 : SÉCURISATION RÉGLEMENTAIRE DE L'IA EN ENTREPRISE : 3 PILIERS ESSENTIELS

- Transparence
- Propriété intellectuelle
- RGPD

MODULE 4 : PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE DE L'IA EN ENTREPRISE

- IA Act
- Feuille de route
- Anticiper hier

Informations pratiques

Public concerné

Dirigeant.e d'entreprise TPE, PME, ETI, GE
DRH/DAF
Juriste

Délai d'accès

La date de démarrage de la formation est convenue au moment de la validation de la proposition commerciale avec notre conseiller formation.

Lieu

AMG INFORMATIQUE
7 avenue de la Découverte – 21000 Dijon
Possibilité de formation sur site du client (sur demande).

Nombre minimum de participants

6 personnes.

Méthodes pédagogiques

Apprentissage engageant : brainstorming et QCM.
Approche pratique : support numérique envoyé, échanges interactifs, mises en situation.
Analyses de textes : réglementation européenne et française, jurisprudence.

Intervenants

Formation animée par deux intervenantes spécialisées : 1 Dirigeante d'un Cabinet de Conseil, Avocate honoraire et Médiatrice et 1 Maître de conférences en droit privé, Directrice DU droit du travail appliqué, Chargée de cours Sciences PO campus Dijon.

Moyens matériels & locaux

Moyens matériels : poste de travail individuel en réseau, connexion Internet, accès WIFI gratuit.
Locaux : salle de formation climatisée, salle de pause avec boissons chaudes et froides à disposition gratuitement.

Modalités d'évaluation des acquis

Exercices pratiques de validation des connaissances en autonomie.
Attestation fournie en fin de formation.



Inscription et renseignements : prenez contact avec **Bruno DANTON** ou **Aurélie JANIN** par mail à serviceformation@amg-informatique.com ou par téléphone au **03 80 74 24 44**

Informations pratiques

Accessibilité

Toutes les formations AMG sont accessibles aux personnes en situation de handicap (rampe d'accès, toilettes, salles de formation). Contactez notre référent handicap, Bruno Danton pour toutes les questions relatives à l'accessibilité.

Suite du parcours

Cette formation peut être complétée par d'autres modules permettant l'acquisition et le perfectionnement de compétences complémentaires.

Notre offre de formation est publiée sur notre site internet www.amg-informatique.com

Procédure d'accès à la formation

Cette formation est accessible après signature d'une convention de formation et après acceptation des conditions générales de vente d'AMG Informatique.

Les étapes d'inscription sont les suivantes :

- Identification lors d'un contact des besoins de formations spécifiques du demandeur.
- Entretien téléphonique permettant de cibler précisément vos besoins.
- Envoi d'un QCM d'évaluation des connaissances à compléter en ligne. Après analyse, le cursus de formation sera validé ou affiné.
- Envoi par AMG Informatique du programme de formation et d'un devis (rappel des dates, heures, lieu et mode de la formation et plan d'accès).
- Retour du devis signé et acceptation des modalités de déroulement de l'action.
- Réception par le demandeur de la convocation à la formation.
- Démarrage de la formation.

Votre contact durant la formation :
Aurélie JANIN



Inscription et renseignements : prenez contact avec **Bruno DANTON** ou **Aurélie JANIN**
par mail à serviceformation@amg-informatique.com ou par téléphone au **03 80 74 24 44**